



Maison des SUDS

66, rue du 4 septembre

I 3 2 0 0 A R L E S

+33 (0)4 90 96 06 27

contact@suds-arles.com

www.suds-arles.com

Rencontres Professionnelles
23^{ème} édition des SUDS, à ARLES
11 juillet 2018

Association loi 1901 inscrite à la sous-préfecture d'Arles

Licence catégorie 2 n°140355 – Licence catégorie 3 n°140356 – APE 9329Z – Siret n°40467770000027
N° de TVA intracommunautaire : FR27404677700 - Numéro de formation professionnelle : 93131173913

Journée du 11 juillet 2018

Utilité sociale, la culture en questions ?

Concentration vs coopération, nouveaux territoires de l'action culturelle, innovation sociale... les défis d'une transition

Pour cette troisième édition, les rencontres professionnelles continuent d'explorer et questionner le référentiel des droits culturels.

Cette année, nous interrogeons le rôle et la place des initiatives artistiques et culturelles et plus particulièrement des acteurs des musiques, danses traditionnelles et du monde dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Face aux phénomènes de concentration qui réinterrogent le rôle et la finalité de l'intervention publique dans le champ culturel, où les territoires se recomposent et où la question de l'accès à l'offre culturelle est plus que jamais prégnante, la tentation est forte de voir dans cette alternative au modèle économique traditionnel un remède miracle. Pour autant, l'ensemble des structures culturelles, fussent-elles en majorité sous statut associatif, ne sont pas, spontanément « solubles » dans l'ESS. En effet, le rapprochement entre ESS et Culture invite cette dernière à réinterroger ses modes opératoires et postures déontologiques : coopération, co-construction, gouvernance, qualité de l'emploi, intérêt collectif... Evaluer son « utilité sociale » ou son « impact sociétal » apparaît alors comme le point de départ d'une réflexion sur les modèles et les finalités d'un projet culturel, la place des personnes et la mise en débat des enjeux de citoyenneté et de démocratisation...

Séance plénière – 10h30 /12h30

Thématique : L'économie de la culture en transition, l'innovation sociale comme levier de transformation et d'adaptation.

Désormais nous le savons, les changements climatiques, les bouleversements économiques et financiers, la raréfaction des ressources naturelles, la perte de biodiversité, la crise de confiance démocratique... sont les révélateurs d'un modèle de développement qui arrive à ses limites. Nous ne sommes donc pas en crise mais en mutation. Compte tenu des niveaux de transformation de nos modes de vie face à ces défis, et ce dans une temporalité très courte, la question du faire et faire-ensemble sur nos territoires est majeure. Visiblement, nous ne savons pas (encore) bien faire ! Comment aborder cette complexité de manière systémique ? Comment, dans ces périodes de transitions, gérer des intérêts divergents, des inquiétudes, des passions et le temps ? Quelles réalités et quelles innovations culturelles à l'œuvre sur les territoires ? Comment décrypter les dynamiques individuelles et collectives ? Comment penser une économie de la culture en transition, source de transformation sociale et levier de mutations ?

Intervenants : Patricia Coler (UFISC), Hélène Duclot (Experte de l'évaluation de l'utilité sociale), Kamel Dafri (Villes Des Musiques Du Monde), Anne Christine Micheu (Ministère de la Culture Inspectrice SCPI), Philippe Henry (chercheur), Jean Laurent Lucchesi (Marais du Vigueirat)

Animateur : Eric Fourreau (NECTART)

Ateliers – 14h30 /16h30

Atelier 1 – Les musiques du monde et traditionnelles : musiques d'utilité sociale ?

Thématique : les musiques du monde et traditionnelles, par leur rapport aux territoires et à leurs habitants, les spécificités de leurs modes de créations, la vitalité de leurs pratiques, ont un périmètre

bien plus large que celui de l'action culturelle et offrent une palette d'outils susceptibles de contribuer à la transformation des territoires et des liens sociaux. Comment les rendre préhensibles et plus visibles, comment les inscrire, dans la durée, dans les politiques publiques de revitalisation des quartiers urbains, des politiques d'éducation, d'insertion... ?

Intervenants : Kamel **Dafri (Villes Des Musiques du Monde)**, Mounir **Kabbaj (Ginger Sounds)**, Olivier **Jaquet (Interne Externe)**

Animateur : Bernard **Guinard (FAMDT)**

Rapporteur : à choisir dans l'assistance

Atelier 2 – Social, solidarité, rentabilité, attractivité : les défis de la Culture

Thématique : le paysage culturel se transforme, opposant les porteurs d'une vision culturelle, incarnant les valeurs de l'ESS, aux faiseurs d'événements répondant aux logiques du marketing territorial et dont le modèle économique diffère sensiblement. Injonction est donc faite aux acteurs « historiques » de réinventer leur modèle, leur rapport aux territoires et aux différents publics. Dans ce contexte, l'innovation sociale est-elle une piste à explorer ?

Intervenants : Yves **Bommenel (Illusion et Macadam)**, Pascale **Bonniel Challier (La Terre est ronde)**, Jean Bernard **Memet (Archeomed)**

Animateur : Pierre Henri **Frappat (Zone Franche)**

Rapporteur : à choisir dans l'assistance

Atelier 3 – Utilité sociale : un outil à évaluer, un outil pour évaluer ?

Thématique : la problématique de l'évaluation est au cœur des politiques publiques. Or l'approche quantitative, par l'apparente objectivité qu'elle offre, prévaut sur une approche qualitative, autant dans les demandes établies par les financeurs que dans les habitudes mêmes des acteurs culturels. L'utilité sociale de la Culture peut constituer un outil pertinent dans l'évaluation des pratiques culturelles et pas uniquement en termes de coûts sociaux évités ou de désutilité sociale évitée. Avec les outils liés à l'utilité sociale, avec le référentiel des droits culturels, dans le champ de l'économie solidaire, de quels outils et de quelles méthodes dispose-t-on aujourd'hui ? Quels sont ceux encore à imaginer ?

Intervenants : Sam **Kebizi, (Tête de l'Art, Marseille)**, Anne Christine **Micheu (Ministère de la Culture Inspectrice SCPI/)**

Animateur : Ricet **Gallet (CRMTL - FAMDT)**

Rapporteur : à choisir dans l'assistance

Atelier n°4 – Initiatives citoyennes et collectivités : la co-construction à l'ordre du jour ?!

Thématique : les acteurs se sont saisis de ces nouvelles réflexions pour faire avancer la reconnaissance des initiatives citoyennes et l'enjeu démocratique de participation de tous à la vie publique. Parallèlement de nombreux élus de terrain confrontés à cette question dans leur champ de compétence ont recherché des positionnements et des procédures pour progresser dans les méthodes de co-construction. L'apparition du terme co-construction dans le droit national n'est donc pas le fait du hasard mais bien d'une pratique chercheurs / acteurs qui s'est amplifiée au cours de la décennie. La

reconnaissance légale de la co-construction de la politique publique apparaît avec les lois relatives à l'ESS et à la politique de la ville. D'autres lois, telle la loi NOTRe ou la loi LCAP, se réfèrent aux droits culturels qui portent le principe d'implication de la société civile et de la participation des personnes à l'élaboration des politiques dans un cadre d'intérêt général.

Mais cette co-construction se heurte toujours à de nombreux obstacles et limites. Si ces réformes récentes et ces formes de partenariats entre acteurs et pouvoirs publics peuvent évoluer positivement vers des formes de co-construction de politiques publiques, le monde citoyen est aujourd'hui également largement menacé alors que le désengagement politique interroge le sens même de ses actions.

Que révèlent les pratiques actuelles : instrumentalisation, co-initiative, dialogue assumé ? Quelles possibilités de coopérations entre associations et puissance publique sont proposées par les textes législatifs et réglementaires ? Et quels nouveaux outils sont à la disposition des collectivités territoriales pour co-construire de façon plus collective sur un territoire avec les acteurs citoyens ?

Intervenants : Patricia Coler (Ufisc), Luc de Larminat (Opale), Sylvie Hernandez (Pays d'Arles), Sébastien Cornu (La Gare du Coustelet)

Animateur : Alban Cogrel (FAMDT)

Rapporteur : à choisir dans l'assistance

Synthèse – 17h00 / 18h00

Une conclusion sera présentée par Eric Fourreau, sur la base des grilles d'analyse complétées par les rapporteurs des ateliers, afin de dégager les lignes forces des différents champs explorés, et de fournir des pistes de réflexion en lien avec les problématiques abordées.